

Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation

Master Santé

8, avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08

Secrétariat : Aurélie Chateauneuf

Téléphone : 04 78 77 71 87

Courriel : aurelie.chateauneuf@univ-lyon1.fr

Modalités

Master Santé parcours M2 Handicaps Sensoriels et Cognitifs (HSCo)

L'objectif du Master Santé est de former des professionnels dans les domaines du handicap et de l'amélioration de l'autonomie des personnes handicapées. L'accent est mis sur :

- la formation méthodologique adaptée à la compréhension des enjeux complexes de l'évolution des systèmes de santé,
- l'importance d'une approche interdisciplinaire pour évaluer le handicap et la restauration de l'autonomie, quels que soient les types de handicap.

Le parcours M2 Handicaps Sensoriels et Cognitifs présente en outre l'originalité d'associer une approche pluridisciplinaire des déficits sensoriels, moteurs et cognitifs.

Le Semestre 3 comprend :

- cinq UE (UE1 à UE5) pour 15 ECTS au total, obligatoires et mutualisées aux deux parcours (HSCo et Rehab)
- quatre UE obligatoires (UE6 à UE9) pour 12 ECTS au total, spécifiques au M2HSCo
- une UE de 3 ECTS parmi 2 UE optionnelles et spécifiques au M2HSCo (UE10 et UE11)

Le Semestre 4 comprend une UE (UE12) de 30 ECTS qui est entièrement consacrée au stage en laboratoire de recherche ou en service hospitalier.

Compensation semestrielle Semestre 3 : oui

Note minimale pour la compensation d'une UE au Semestre 3 : 8/20

Compensation entre deux semestres : le S4 n'est compensable par le S3 mais le S3 est compensable par le S4

Conservation note ≥ 10 si redoublement : oui

1- Semestre 3

UE1 – HANDICAP ET AUTONOMIE – STR2033M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 20 | | | |

Responsables de l'UE : Vincent GAUTHERON et François CHAPUIS

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Le programme développe un exposé sur l'histoire du handicap depuis l'Antiquité à nos jours, afin de sensibiliser l'étudiant à la diversité des courants de pensée, et à l'instabilité de l'ordre établi, soumis aux aléas des croyances populaires, religieuses et des conditions sanitaires et sociales, du raisonnement philosophique et scientifique et enfin des circonstances économiques et politiques. La structuration du paysage social et les choix politiques en France et dans le monde, l'organisation de la santé et a prise en compte des conséquences des maladies et des accidents sont à l'origine du modèle tridimensionnel du handicap de Wood qui a évolué en Classification internationale du handicap, du fonctionnement et de la Santé (CIF 2001). Des exemples pratiques sont étudiés. Enfin la question de passage enfant adulte rejoint la notion de parcours de soins tout au long de la vie, en mettant en exergue la responsabilité du système de soins vis-à-vis de l'accompagnement à long terme des jeunes concernés par une pathologie invalidante de l'enfance et arrivés à l'âge adulte : pour quel projet ? Pour quelle autonomie ? Pour quelle liberté ?

L'objectif de l'enseignement Handicap et Autonomie dans son approche psychologique et juridique est d'apporter des connaissances théoriques et techniques (outils d'évaluation) pour permettre une compréhension et une lecture des situations rencontrées par les personnes en situation de handicap, de fragilité et de vulnérabilité. Ces situations interrogent la pertinence du concept d'Autonomie au sein des interactions et des relations professionnelles. Cette question « transversale » est abordée sous l'angle juridique et éthique en lien avec les questions de l'autonomie dans la construction identitaire. Quelles définitions, dans quels contextes, et pour quels projets dans le parcours de vie de la personne.

MUTUALISATION :

Avec le parcours Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur (REHAB) du Master Santé (Lyon 1)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE2 – COGNITION ET SCIENCE DE LA READAPTATION – STR2034M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 22 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Gilles RODE et Fabien PERRIN

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif de cet enseignement est d'acquérir les connaissances neuroscientifiques, neuropsychologiques et neurologiques à l'origine de la plasticité cérébrale et de la récupération. Il sera constitué d'enseignements sur :

- A. Les bases anatomo-fonctionnelles du système nerveux et plus particulièrement des fonctions cognitives (perceptions auditive et visuelle, attention, conscience, langage, mémoire, fonctions exécutives).
- B. La description de troubles cognitifs : apraxie, amnésie, héminégligence, aphasie, etc.
- C. Les mécanismes cérébraux et neuronaux de la plasticité cérébrale et de la récupération cognitive suite aux altérations des fonctions sensorielles, motrices et/ou cognitives. Les différents types de plasticité cérébrale : plasticité de l'hémisphère lésé, « reconversion » fonctionnelle des régions cérébrales, « substitution » hémisphérique, plasticité cérébrale négative, etc.

Des TD de neuroanatomie fonctionnelle en 3D sont également proposés

MUTUALISATION :

Avec le parcours Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur (REHAB) du Master Santé (Lyon 1)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE3 – CONFERENCES THEMATIQUES – STR2005M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 1 | | | |

Responsable de l'UE : Gilles RODE

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Les étudiant(e)s choisissent deux conférences en lien avec la formation (après validation par la responsable) et rédige une synthèse d'une page pour chacune des deux conférences. Une des deux conférences au minimum doit se faire dans le cadre des conférences thématiques du M2 de Neurosciences (UCBL).

Les objectifs sont présentés en début d'année.

MUTUALISATION :

Avec le parcours Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur (REHAB) du Master Santé (Lyon 1)
Avec l'UE Conférences thématiques du Master 2 Neurosciences (Université Lyon 1)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Deux synthèses à écrire

Jury d'UE : le responsable d'UE

UE4 – METHODES DE RECHERCHE EN READAPTATION – STR2035M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 25 | 10 | | |

Responsable de l'UE : Yohana LEVEQUE et Eric CHABANAT

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif de cette UE est de former aux méthodologies de la recherche et plus spécifiquement à celles de la recherche clinique et de la rééducation. Les cours porteront sur :

- A. Les bases de la méthodologie : la méthode hypothético-déductive, les plans factoriels, les conditions contrôle, etc.
- B. Les méthodes des neurosciences cognitives : les évaluations comportementales, la neurophysiologie et la neuroimagerie
- C. Méthodologie en recherche clinique : études épidémiologiques, évaluations diagnostiques, thérapeutique, pronostique, médico-économique, études de cas (SCED) et de cohorte
- D. Méthodologie en rééducation / remédiation :
 - Les apprentissages
 - La stimulation sensorielle : langage, musique, etc.
 - La neuromodulation
 - La réalité virtuelle
 - Les interfaces humain-machine et cerveau-machine
 - La méditation

Des TD en statistiques sont également proposés

MUTUALISATION :

Avec le parcours Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur (REHAB) du Master Santé (Lyon 1)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions, 50 % note pour M2 HSCo, 100% pour M2 Rehab) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Contrôle continu (seulement pour M2 HSCo, 1 session, 50% note pour le M2 HSCo) : présentations orales à effectuer dans une UE spécifique (UE6 à UE11) sur la base d'un travail bibliographique.

Jury d'UE : les responsables d'UE de cette UE et des UE spécifiques (UE6 à UE11).

UE5 – ANGLAIS SCIENTIFIQUE – LGSTR2AM

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | | 30 | | |

Responsable de l'UE : Lizette HEINE

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Lecture et compréhension d'une ou plusieurs publications scientifiques rédigées par des anglophones et publiées dans une revue avec comité de lecture. La ou les publications seront choisies par l'étudiant en fonction de son projet de stage.

Repérage des caractéristiques linguistiques et conventions stylistiques de l'anglais scientifique.

Présentation orale et affichée d'un article de la bibliographie de l'étudiant(e) sous forme d'un congrès.

Pratique de l'anglais scientifique et médical à partir de documents vidéo liés à l'actualité.

MUTUALISATION :

Avec le parcours Recherche et Réhabilitation du Handicap Moteur (REHAB) du Master Santé (Lyon 1)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Contrôle continu.

Jury d'UE : le responsable d'UE

UE6 – TROUBLES DE LA PERCEPTION VISUELLE OU AUDITIVE – STR2036M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Yves ROSSETTI et Xavier PERROT

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Perception visuelle :

Le programme a pour objectif d'enseigner les moyens de rééducation et de compensation des déficits visuels et oculomoteurs, à partir d'une approche fondée par l'expérimentation et la validation de l'efficacité des traitements. Après un rappel anatomo-fonctionnel du système visuel et oculomoteur, des conséquences fonctionnelles de leur dysfonctionnement, des outils d'évaluation validés pour ces déficits, les méthodes de rééducation et de compensation validées, les perspectives de recherche clinique ainsi que les aides techniques & sociales seront enseignées. Les étudiants devront avoir compris l'importance des bases anatomo-fonctionnelles et de l'évaluation précise des déficits, du handicap et de la qualité de vie. Ils devront être capables de proposer des hypothèses à partir de ces connaissances, puis de proposer une méthodologie de recherche clinique pour mettre en évidence l'impact global d'une prise en charge thérapeutique.

Perception auditive :

Le programme est basé sur une approche interdisciplinaire du handicap auditivo-verbal.

Les cours s'articulent autour de la surdité infantile et du modèle thérapeutique de l'implant cochléaire.

Ils abordent les différentes thématiques nécessaires à la formation de professionnels médicaux et paramédicaux, dans les domaines :

- De la recherche (méthodologie des essais cliniques appliqués à l'audioprothèse) ;
- De l'évaluation du handicap auditif (analyse critique des tests audiométriques, questionnaires de handicap et de qualité de vie), en prenant en compte la Classification Internationale du Fonctionnement (OMS, 2001) ;
- Du développement de méthodes de rééducation et de compensation adaptées (méthodologie d'évaluation des pratiques de soins, des prises en charge audioprothétique et orthophonique, apport des nouvelles technologies de domotique appliquée à la surdité), en privilégiant une démarche fondée sur les preuves.

D'autres pathologies ayant de fortes répercussions en termes de santé publique, par leur fréquence ou leur handicap induit (acouphène, presbycousie), sont également abordées.

MUTUALISATION :

UE spécifique et obligatoire du M2 HSCo

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE7 – TROUBLES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION – STR2037M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Yohana LEVEQUE et Sylvia TOPOUZKHANIAN

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'amener les étudiants à une réflexion sur le langage et sa complexité afin de comprendre quelles peuvent être les conséquences d'une altération de cette faculté. Les outils d'évaluation mis à disposition des cliniciens pour tester le langage à différents niveaux seront présentés ainsi que les difficultés de mise en place qui peuvent être rencontrés lors de l'évaluation.

Cette UE est organisée en trois grandes parties :

- Une introduction permet aux étudiants de revenir sur les bases cérébrales et le développement typique du langage, et d'aborder l'étendue des troubles de la communication.
- Le multilinguisme et plusieurs exemples de handicaps comme la dysphasie, l'aphasie, l'autisme ou le Locked-in Syndrom sont ensuite utilisés pour illustrer les outils d'évaluation et la prise en charge du langage. Il ne s'agit pas seulement de définir et décrire les différentes pathologies et leur remédiation. Il est surtout question de rendre compte la difficulté de mener une évaluation du langage face à la diversité des pathologies, au foisonnement des outils, et à la multi modalité du langage.
- Enfin, la dernière partie de cette unité d'enseignement s'attache à présenter différents systèmes de compensation pouvant intervenir dans la remédiation (stimulation sensorielle par langage, musique... et entraînement).

MUTUALISATION :

UE spécifique et obligatoire du M2 HSCo

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE8 – TROUBLES DES FONCTIONS EXECUTIVES ET DU GESTE – STR2012M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Sophie JACQUIN-COURTOIS et François OSIURAK

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Le programme a pour objectif d'enseigner les moyens de rééducation et de compensation des déficits praxiques et exécutifs, à partir d'une approche fondée par l'expérimentation et la validation de l'efficacité des traitements. Après un rappel anatomo-fonctionnel du système d'organisation du geste et du fonctionnement exécutif, les conséquences fonctionnelles de leur dysfonctionnement seront détaillées. Puis seront enseignés les outils d'évaluation validés pour ces déficits, les méthodes de rééducation et de compensation validées, les perspectives de recherche clinique ainsi que les aides techniques et sociales.

Les étudiants devront avoir compris l'importance des bases anatomo-fonctionnelles et de l'évaluation précise des déficits, du handicap et de la qualité de vie. Ils devront être capables de proposer des hypothèses à partir de ces connaissances, puis de proposer une méthodologie de recherche clinique pour mettre en évidence l'impact global d'une prise en charge thérapeutique.

MUTUALISATION :

UE spécifique et obligatoire du M2 HSCo

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE9 – TROUBLES DE L'ATTENTION ET DE LA CONSCIENCE – STR2011M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Jacques LUAUTE et Fabien PERRIN

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Cette UE a pour objectifs d'aborder les thématiques suivantes :

- Les bases neuronales et cérébrales de l'attention et de la conscience
- Les troubles attentionnels latéralisés et non latéralisés, les troubles de la conscience (agnosies, coma et post-coma, schizophrénie)
- Les outils d'évaluation : les outils d'évaluation de l'attention (échelles cliniques d'évaluation, les explorations neurophysiologiques), les outils d'évaluation des troubles de la conscience (échelles cliniques et potentiels évoqués, explorations neurophysiologiques)
- La rééducation : rééducation de l'héminégligence, accompagnement du patient en éveil de coma et stimulations

MUTUALISATION :

UE spécifique et obligatoire du M2 HSCo

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE10 OPTIONNELLE – TROUBLES DU DEVELOPPEMENT, ENFANT – STR2039M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsables de l'UE : Sibylle GONZALEZ et Laure PISELLA

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif de cet enseignement est de faire réfléchir les étudiants sur les situations de handicaps provoquées par les pathologies neurocognitives développementales et sur leurs prises en charge. Ces situations de handicap seront étudiées tout au long de la vie, c'est-à-dire au cours de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Maturation cérébrale et modification sous l'effet de l'apprentissage à l'aide des techniques actuelles d'imagerie cérébrale
- Effet des lésions cérébrales (vasculaires, traumatiques, tumorales, etc..) et des dysfonctionnements (pathologies de type dys, retard mental, épilepsies, etc.) sur le développement cognitif, en prenant en compte un paramètre propre à cette période de la vie : l'âge de survenue de la lésion, lésion ou dysfonctionnement congénital(e) ou survenu(e) plus tardivement au cours de l'enfance
- Retard cognitif global
- Trouble du développement des différentes fonctions cognitives tout en gardant un regard comparatif entre troubles développementaux et troubles acquis (dans leurs différences et leurs similarités)
- Outils d'évaluation cognitive propres à l'enfant
- Interventions thérapeutiques : éléments de remédiation et de compensation.

MUTUALISATION :

UE spécifique et optionnelle du M2 HSCo (choix à faire entre UE10 et UE11)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : les responsables d'UE

UE11 OPTIONNELLE – VULNERABILITE ET COGNITION

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 3 | 18 | 4 | | |

Responsable de l'UE : Virginie DESESTRET

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

L'objectif de cet enseignement est d'aborder l'impact sur la mémoire de différentes pathologies neurologiques et générales. Seront abordées l'épilepsie, la SEP et la toxicité neurocognitive des traitements anticancéreux. Ces modèles seront abordés sous l'angle de la recherche par une présentation du rationnel et de protocoles de recherche en cours ou en préparation

MUTUALISATION :

UE spécifique et optionnelle du M2 HSCo (choix à faire entre UE10 et UE11)

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Examen final écrit (1h, 2 sessions) : questions sur article (des documents en anglais peuvent être présentés) et/ou étude de cas. Les prises de notes de cours sont autorisées durant l'examen.

Jury d'UE : le responsable d'UE

Semestre 4

UE12 – STAGE – STR2041M

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|----------|------------------|
| 30 | | 30 | | Minimum de 300h |

Responsables de l'UE : Fabien PERRIN et Gilles RODE

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Un stage dans un service hospitalier et/ou un laboratoire de recherche doit être effectué pour se former à la recherche sur l'évaluation et/ou la réadaptation des handicaps sensoriels et cognitifs par une approche interdisciplinaire, en développant par exemple des outils d'évaluation de ces handicaps, des méthodes de rééducation/remédiation et/ou des méthodes de compensation des handicaps (prothèses, interfaces homme machine, etc.).

Le lieu de stage est à choisir parmi la liste des laboratoires de recherche et des services hospitaliers agréés pour ce master (l'étudiant(e) a la possibilité de choisir un stage hors liste, mais ce choix devra être validé par les responsables du master).

Au cours de son stage, l'étudiant réalisera un travail de recherche sous la direction d'un responsable de stage. Le projet de recherche, le lieu de stage et le responsable de stage doivent être validés par les responsables de l'UE avant le 1^{er} octobre. L'inscription administrative au M2 est conditionnée à cette validation.

Ce travail de recherche fera l'objet de la rédaction d'un mémoire de 25 pages (qui peut être rédigé en français ou en anglais) et d'une soutenance de 25 minutes (en français) devant un jury composé d'une partie de l'équipe pédagogique du master.

Tout au long de l'année, un accompagnement est proposé aux étudiant(e)s pour leur travail de stage. Des séances de TD sont organisées autour :

- d'un travail bibliographique en lien avec leur stage et l'UE d'anglais
- d'une élaboration de leur projet de recherche et de leur méthodologie de travail
- d'entraînements à la présentation orale de leur travail

MUTUALISATION :

UE spécifique et obligatoire du M2 HSCo

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET JURY :

Mémoire (50% note) et soutenance orale (50% note). Une seule session.

Jury d'UE : les responsables d'UE